

## CONDITIONS D'INSCRIPTION À L'EXAMEN ORAL DE FIN DE MODULE AM1

L'examen oral de fin de module (*mündliche Modulabschlussprüfung*) est destiné à évaluer votre niveau à la fin de l'Aufbaumodul 1, après que vous aurez validé les quatre cours du module<sup>2</sup>. **Le niveau C1 sera requis lors de l'examen.**

Nous vous rappelons que la charge totale de travail de ce module est de 360 heures :

- 30 heures de présence pour chaque cours du module (total : 120 heures)
- 30 heures de travail en autonomie pour chaque cours (total : 120 heures de « Selbststudium »)
- 120 heures de préparation en autonomie à l'examen (total : 120 heures de « Selbststudium »)

... soit **240 heures de travail autonome** (Selbststudium). Ce travail que vous devez fournir **en plus des cours** n'est pas négligeable. Il doit vous permettre (avec les cours) d'atteindre le niveau C1 du CECRL, qui est l'objectif visé de ce module (cf. Modulhandbuch). Nous vous conseillons donc de vous inscrire à l'examen uniquement lorsque vous pensez avoir atteint ce niveau...

Le niveau C1 est celui d'un **utilisateur expérimenté** de la langue. Le CECRL indique notamment qu'une personne de niveau C1 « peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Elle peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots et peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Elle peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours ».

Pour atteindre ce niveau C1, qui sera évalué lors de l'examen de fin de module (MAP-AM1), nous vous conseillons **très fortement** de ne passer cet examen oral qu'**APRÈS** avoir séjourné en France ou dans un autre pays de langue française. Vous augmenterez ainsi vos chances de réussite et vous pourrez obtenir une meilleure note. Nous vous rappelons qu'un examen réussi **ne peut en aucun cas être repassé** (il n'est donc pas possible d'améliorer une note déjà obtenue).

Si vous avez déjà validé le cours de Kommunikations- und Argumentationstechniken lors d'un semestre précédent (ou que vous ayez une équivalence), vous pouvez toutefois assister à ces cours lors des séances consacrées à la préparation de la MAP. Dans ce but, contactez par mail la lectrice en charge du cours, juste avant le début du semestre.

## INSCRIPTION ET DATE DE L'EXAMEN ORAL

Si vous souhaitez passer cet examen oral à la fin du semestre, **inscrivez-vous sur Klips 2 au plus tard le 15 juin 2018<sup>3</sup>**. Respectez cette échéance : si vous n'êtes pas inscrit dans les temps, il ne vous sera pas possible de passer l'examen, pour des raisons techniques indépendantes de notre volonté (il est donc inutile de nous demander de vous inscrire « a posteriori » si vous avez raté la date d'inscription : cela ne nous sera techniquement pas possible).

L'examen oral aura lieu entre le mardi 24 juillet et le vendredi 3 août 2018 (**prévoyez donc si possible d'être disponible jusqu'au vendredi 23 août**).

Un planning vide sera affiché à côté du bureau des lectrices au plus tard deux semaines avant votre examen : vous pourrez vous y inscrire pour le jour de votre choix et nous vous attribuerons ensuite un horaire pour le jour choisi. Merci de ne pas nous envoyer de mail à ce sujet avant que le planning soit affiché.

<sup>1</sup> Pour les étudiants en Bachelor Lehramt für Haupt-, Real- und Gesamtschulen, et en Sonderpädagogik, le module AM1 n'est pas composé des mêmes cours et les modalités de l'examen en sont différentes. cf. Fiche MAP-AM1-InfosEtudiants-HRGe-SoPä).

<sup>2</sup> Les cours de l'AM1 pour les étudiants inscrits sur Klips 2 sont les suivants: **Sprachmittlung B ins Französische** (Traduction/Médiation allemand-français), **Sprachmittlung aus dem Französischen** (Traduction/Médiation français-allemand), **Kommunikations- und Argumentationstechniken Französisch** et **Vorlesung auf Französisch: Landeskunde/Kulturwissenschaft**.

<sup>3</sup> Attention : pour des raisons d'organisation du planning, la date limite n'est pas la même que pour les examens écrits.

## MODALITÉS DE LA PARTIE EN FRANÇAIS DE L'EXAMEN ORAL

---

Avant la partie française de l'examen, vous disposez de 90 minutes de préparation. L'examen oral en français dure 30 minutes (devant un jury composé de deux examinatrices). Prévoyez donc en tout 120 minutes.

Vous recevez des textes factuels en français (sur un sujet de société) et un petit texte en allemand, également sur le même sujet, ainsi que le thème de civilisation sur lequel vous serez interrogé.

Les 90 minutes de préparation vous permettent de :

- lire les textes en français et préparer la synthèse et le commentaire de ces textes,
- traduire le texte allemand en français.
- rassembler quelques idées sur le thème de civilisation donné.

À l'oral, vous devez ...

- **synthétiser** de manière ordonnée les informations sur le sujet en utilisant tous les textes et en apportant quelques informations personnelles) pour répondre en conclusion à la question posée (10 à 12 minutes d'exposé, 3 à 5 minutes de questions de la part des examinatrices).
- **traduire** le texte allemand en français (10 minutes). Attention : pensez à préparer cette traduction pendant les 90 minutes de préparation (vous pouvez écrire en abrégé pour aller plus vite).
- **répondre à quelques questions** sur un sujet de civilisation (environ 5 minutes). La liste des sujets à travailler (avec une bibliographie) est consultable à la bibliothèque à côté du « Handapparat Französisch ». Les ouvrages mentionnés dans la bibliographie se trouvent également au « Handapparat Französisch ». Pour les étudiants inscrits ce semestre dans l'un des cours de « Kommunikations- und Argumentationstechniken Französisch », certains de ces articles seront éventuellement consultables sur Ilias.

Le jury vous posera éventuellement des questions pour clarifier ou expliciter certains points. Ces questions vous permettent de préciser votre pensée et constituent donc une aide.

Vous serez évalué sur votre capacité à **expliquer, commenter, traduire** ainsi que sur la richesse de votre **vocabulaire**, la précision de votre **syntaxe** et la justesse de votre **prononciation**. Vos compétences doivent correspondre au **niveau C1 du CECL**.

## MODALITÉS DE LA PARTIE EN ALLEMAND DE L'EXAMEN ORAL

---

Dans le cadre de la MAP, vous serez également évalué sur vos capacités à traduire **à l'oral** un texte du français vers l'allemand. Cette partie de l'examen a lieu obligatoirement le même semestre. Elle est organisée par vos professeurs chargés des cours de traduction/médiation français-allemand, M. Röntgen, M. Rüth ou Mme Lhafi, qui prendront contact avec vous via Klips 2 et vous donneront de plus amples informations (contenu, **date**, horaire, lieu). Attention : pensez à consulter votre boîte mail de l'université !

La date de la partie en allemand de l'examen n'est pas forcément la même que pour la partie en français. En effet, bien qu'il s'agisse d'un examen global, noté globalement, il n'est pas toujours possible, pour des raisons organisationnelles, de le faire passer en une seule fois. Merci de votre compréhension.

## RÉSULTATS DE L'EXAMEN ORAL

---

Les résultats seront indiqués sur Klips 2 environ quinze jours après les derniers oraux.

La MAP-AM1 est un **examen global**, noté sur 100 points (la partie en allemand représente 20% de la note, la partie en français 80%). La note correspond à l'addition des points obtenus dans les deux parties.

Si vous réussissez l'examen (ce que nous espérons), celui-ci ne peut pas être repassé. Si l'examen est raté, vous pouvez le repasser le semestre suivant, ou ultérieurement. Dans tous les cas, il est alors obligatoire de **repasser la totalité de l'examen** (la partie en allemand **et** la partie en français). Pensez à vous **réinscrire** à l'examen dans les délais sur KLIPS 2.

Les lectrices sont à votre disposition lors de leurs permanences pour vous informer et vous conseiller. N'hésitez pas à vous adresser à elles.